

POLICE DES ROUTES

Restriction de circulation Commune de Penthaz

RC 306-C-S Penthaz (Route de la Gare)

En raison de travaux importants de réfection de la chaussée et des infrastructures, le tronçon de la route cantonale N° 306-C-S (route de la Gare) à Penthaz compris entre les giratoires de la place Centrale et celui de la Place du Pont sera interdit à toute circulation

Dès le lundi 1 février et pour une durée d'environ 4 mois

Une signalisation de déviation sera mise en place par Penthaz (centre) – Daillens
Penthaz (Cossonay-Gare) dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Penthaz
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division entretien

Avis :

Communes de, Penthaz -Penthaz – Daillens - Lussery-Villars – Cossonay
Gendarmerie, CET, Blécherette – Cossonay - Echallens
Car Postal
Région Centre, Lausanne
ECA, Pully - SDIS
Manifestations – Transports spéciaux
Urgences-Santé - Police-viasuisse